

Réf: Dossier N° 065983

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GNOUMOU CONSTRUCTION » en abrégé « EGC »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE, Lot 14, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GNOUMOU CONSTRUCTION » en abrégé « EGC »

Objet : BTP, AMENAGEMENT, VENTE DE MATERIEL BTP, DIVERS PRESTATION.....

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE, Lot 14, Ilot 3

Dirigeant(s) : M GNOUMOU LONKOU HONORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08404 du 28/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41743/GTCA/RC/2021 du 28/12/2021

